

Cadre de référence

pour les jardins d'enfants catholiques
du diocèse de Trèves



BISTUM
TRIER





MESDAMES, MESSIEURS,

La présente version 2 du cadre de référence pour les jardins d'enfants catholiques du diocèse, ainsi que la version 3 des critères d'audit qui en permettent la vérification, constituent une boussole pour orienter le développement futur du profil et de la qualité.

Le cadre de référence décrit, dans sept domaines de qualité, les exigences relatives au profil et à la qualité des jardins d'enfants catholiques dans notre diocèse de Trèves, que nous considérons comme des lieux importants pour l'Église.

Les critères d'audit sont directement liés au cadre de référence. Ils concrétisent et mettent en œuvre le contenu du cadre de référence et décrivent la qualité du travail pédagogique, religieux et pastoral.

Le lien entre la vie et la foi constitue la base du travail dans les jardins d'enfants catholiques et sert de fil conducteur dans tous les domaines de qualité. Ce lien conducteur doit être visible à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est pourquoi le cadre de référence et les critères d'audit constituent la base nécessaire du processus de gestion de la qualité. La conformité aux exigences établies fait l'objet de contrôles réguliers, réalisés à travers des audits internes et externes.

L'élaboration de ces documents s'est effectuée avec la participation active de l'ensemble des acteurs du

secteur des jardins d'enfants et des dispositifs d'accompagnement. Ce processus collaboratif a répondu à l'exigence de participation, en permettant une progression commune vers une amélioration continue de la qualité.

De plus, nous accordons une grande importance à l'expertise externe, qui a été également prise en compte de manière ciblée.

Depuis 2007, les jardins d'enfants catholiques suivent systématiquement cette voie pour le bien des enfants et de leurs familles. Les résultats montrent clairement que ces efforts en valent la peine.

Je remercie très sincèrement tous les organes responsables et les membres du personnel de nos jardins d'enfants catholiques et des systèmes d'accompagnement pour l'accomplissement de leur importante mission et je souhaite à toutes les personnes impliquées que Dieu les bénisse.

Trèves, le 1er août 2025



Dr. Stephan Ackermann
Évêque de Trèves

PRÉAMBULE

DANS SON ENGAGEMENT en faveur des jardins d'enfants catholiques, le diocèse de Trèves accomplit sa mission d'annoncer, par actes et paroles, la Bonne Nouvelle de l'amour inconditionnel de Dieu pour tous les êtres humains, de la vivre en communauté et de la célébrer. Les jardins d'enfants catholiques mettent ainsi en œuvre la mission pastorale de l'Église.

Jésus-Christ dit : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient en abondance » (Jn 10, 10b). Cette promesse s'adresse à tous les êtres humains et oriente la mission des jardins d'enfants catholiques. Au quotidien, cette promesse se manifeste dans des situations de vie, tantôt réussies, tantôt difficiles.

Sur la base de l'Évangile, les jardins d'enfants catholiques adoptent une vision chrétienne de l'être humain et accomplissent leur mission de formation,

d'éducation et d'encadrement, conformément à la loi. Conscients du lien entre la vie et la foi, don de Dieu, les jardins d'enfants catholiques créent des espaces pour faire l'expérience de la vie, de la foi et de l'apprentissage : en jouant, en parlant de Dieu et du monde, en étant solidaires les uns des autres, lors de fêtes et de célébrations. Les jardins d'enfants catholiques sont ainsi des lieux importants de l'Église.

Ils sont ouverts à tous les enfants et leurs familles. Chaque enfant est accueilli et estimé dans son individualité, y compris dans son origine sociale, religieuse et culturelle. Les jardins d'enfants catholiques tiennent compte de la réalité de la vie des enfants et de leurs familles. Par leur travail, ils accompagnent et soutiennent les enfants dans une étape importante de leur développement personnel.

Même dans la gestion concrète de la qualité axée sur les valeurs et sa mise en pratique, le lien entre le message chrétien et la vie quotidienne devient évident. Ce lien traverse comme un fil conducteur tous les domaines de qualité et confère une identité propre à l'accomplissement du mandat légal de formation, d'éducation et d'encadrement.

Grâce à la mise en œuvre du cadre de référence, les jardins d'enfants catholiques contribuent à la réalisation des propositions du synode diocésain. Le diocèse continuera à faire participer les jardins d'enfants catholiques aux développements pastoraux.

Toute action menée dans les jardins d'enfants catholiques est portée par la promesse d'être accompagné par Dieu.



Les jardins d'enfants catholiques
placent le bien-être et le développement
des enfants au cœur de leurs activités

DOMAINE DE QUALITÉ 1

DÈS LE DÉBUT, chaque enfant est un être humain à part entière. La promesse faite par Dieu à chaque être humain d'être à son image est réalisée dans les jardins d'enfants catholiques. Chaque enfant est ainsi reconnu, accepté et estimé dans son individualité et sa dignité, marqué par les empreintes de sa famille et de son environnement.

Les enfants font l'expérience de relations sûres et fiables. Ils sont ainsi soutenus sur le plan affectif, se sentent en sécurité et trouvent leur place au sein de la communauté.

Ils découvrent le monde avec curiosité et enthousiasme, dans la joie et le plaisir. Pour cela, il est essentiel de leur donner du temps et de l'espace pour s'épanouir, apprendre et se développer personnellement. Ces transformations s'accomplissent notamment par le jeu, qui offre de multiples possibilités d'expression et de formation.

Le personnel observe et accompagne les enfants dans leur processus d'apprentissage avec attention et bienveillance. Les qualités, les aptitudes et les centres d'intérêt de chaque enfant sont ainsi identifiés et valorisés. Les progrès individuels sont perçus et soutenus. Dans l'échange, les enfants découvrent leurs limites et apprennent à les gérer.

L'observation de leurs points forts et de leurs besoins de développement constitue une base essentielle de la démarche pédagogique.

Les enfants participent activement à la vie du jardin d'enfants, expriment leurs idées et prennent part aux décisions.

L'objectif principal du mandat est de respecter et de protéger les droits de l'enfant.

Exigence 1

Les jardins d'enfants catholiques répondent aux besoins élémentaires des enfants et tiennent compte de leur vécu

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les enfants font l'expérience de relations fiables et sûres.
2. les situations concrètes de leur quotidien et les questions existentielles qu'ils se posent constituent la base du travail pédagogique et offrent un cadre aux processus d'auto-apprentissage.
3. les enfants prennent des repas variés et adaptés à leur âge dans une atmosphère accueillante et propice à la vie en communauté.
4. les enfants peuvent satisfaire tous les jours leur besoin de mouvement et de repos.
5. les enfants bénéficient de soins adaptés à leurs besoins, accompagnés par la parole et vécus dans la relation.
6. l'observation des enfants, l'analyse de leurs besoins et de leurs intérêts constituent une base indispensable pour l'action pédagogique et font l'objet d'une documentation appropriée.
7. le processus de développement et d'éducation des enfants sont accompagnés de manière à les soutenir et sont documentés de manière appropriée.

Exigence 2

Les jardins d'enfants catholiques préparent les enfants à leur vie future en leur offrant de nouveaux espaces de vie et d'expérience

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les enfants acquièrent diverses compétences dans des groupes d'âges mixtes et homogènes.
2. les enfants découvrent qu'ils peuvent contribuer à la vie quotidienne du jardin d'enfants grâce à leurs expériences, leurs talents et leurs connaissances.
3. les enfants apprennent à connaître le langage dans ses différentes formes d'expression, de manière intégrée au quotidien, et sont encouragés dans leur apprentissage linguistique.
4. les enfants apprennent à reconnaître et à exprimer leurs sentiments, ainsi qu'à respecter ceux des autres.
5. les enfants sont accompagnés lorsqu'ils doivent surmonter des défis et des crises.
6. les grandes et petites transitions sont préparées et organisées avec les enfants, puis accompagnées de manière consciente.
7. les enfants apprennent que leurs actes ont un impact sur leur environnement et qu'ils peuvent contribuer à le protéger.
8. les enfants apprennent à se servir des médias de manière responsable.

Exigence 3

Les jardins d'enfants catholiques offrent un lieu de développement pour les enfants et sont des espaces de liberté et d'orientation

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. le jeu est encouragé comme principale forme d'accès au monde intérieur et extérieur.
2. les enfants disposent de suffisamment de temps et d'espace pour jouer librement et faire leurs propres expériences d'apprentissage.
3. des rythmes, des rituels et des structures fiables servent de repères aux enfants dans leur vie quotidienne.
4. les enfants apprennent à appréhender l'environnement naturel, social, religieux et culturel de différentes manières.
5. les enfants ont la possibilité à chercher l'échange avec les adultes au sujet de Dieu et du monde. Leurs approches pour comprendre le monde sont stimulées, valorisées et soutenues.
6. les enfants disposent de matériaux et d'espaces variés et stimulants qui les invitent à explorer et à comprendre le monde.
7. les enfants ont la possibilité de participer activement à l'organisation de leur environnement d'apprentissage. Les espaces de vie et le déroulement de la journée sont conçus de manière que les enfants puissent s'orienter et agir de manière autonome.

Exigence 4

Dans les jardins d'enfants catholiques les droits des enfants déterminent l'action pédagogique

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les enfants connaissent leurs droits.
2. le droit à l'autodétermination physique et à la protection de l'intimité est également garanti.
3. le droit à une éducation sans violence est garanti.
4. les enfants expérimentent et apprennent au quotidien de multiples formes d'action démocratique par le biais de la codécision et de la participation.
5. tous les enfants ont le droit d'exprimer leur opinion et sont informés et impliqués dans les décisions qui les concernent.
6. les enfants peuvent compter sur le fait que leurs suggestions et leurs plaintes seront reçues, prises en compte et traitées.
7. les règles et les formes de comportement sont élaborées et convenues avec les enfants.
8. les enfants apprennent à connaître leurs propres limites et celles des autres, ainsi que les moyens de les protéger. Ils apprennent également à réagir lorsque les limites et les règles ne sont pas respectées.
9. les travaux et les biens des enfants sont valorisés et traités avec soin.



Les jardins d'enfants catholiques
collaborent avec les parents et les
familles pour le bien-être des enfants

DOMAINE DE QUALITÉ 2

LES PARENTS¹, sont reconnus et appréciés par le personnel et les organes responsables comme des personnes de confiance, responsables de et indispensables à leurs enfants.

Les jardins d'enfants s'adaptent aux besoins et aux ressources des enfants et de leurs familles, quels que soient leur mode de vie. Ils contribuent à formuler des propositions adaptées aux besoins des familles afin de les soutenir et de les conforter dans leur quotidien. Ils accordent une attention particulière aux familles en difficulté. Les jardins d'enfants catholiques s'engagent dans le réseau des services et des institutions ecclésiastiques et publiques, et y font appel, le cas échéant, à la demande des parents.

Les parents respectent la compétence du personnel pour aborder les questions éducatives et d'apprentissage.

Dans le cadre de ce partenariat, la coopération se caractérise par un rapport respectueux et attentif, ainsi que par une communication transparente et fiable, d'égal à égal, dans un esprit de responsabilité pour le bien-être des enfants.

Le travail des comités de parents est soutenu et encouragé. Les parents et les familles sont par ailleurs invités à apporter leurs compétences et leurs ressources. Ils participent ainsi à la vie du jardin d'enfants et contribuent à son bon fonctionnement.

¹ Ceci inclut tous les tuteurs légaux dans différents modes de vie.

Exigence 1**Les jardins d'enfants catholiques
soutiennent les familles****Indicateurs dans la pratique:**

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les parents sont perçus et reconnus comme des personnes de confiance, responsables et indispensables à leurs enfants.
2. les parents savent qu'ils sont respectés et que leurs attentes vis-à-vis du jardin d'enfants catholique sont entendues et prises au sérieux.
3. les attentes mutuelles sont exposées et clarifiées avant la conclusion du contrat.
4. les parents sont invités à faire part de leurs souhaits et de leurs intérêts, notamment sous forme de questionnaires. Les résultats sont évalués et les conséquences sont communiquées aux parents.
5. le soutien apporté aux parents s'inscrit dans un réseau d'autres institutions et services vers lesquels ils peuvent être orientés à leur demande.
6. les informations concernant les enfants et leurs familles sont traitées de manière confidentielle et les dispositions relatives à la protection des données sont respectées.

Exigence 2

Les jardins d'enfants catholiques sont responsables de l'éducation et de la formation des enfants, en collaboration avec les parents

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les phases de transition sont préparées en collaboration avec les parents dans l'intérêt de l'enfant.
2. les membres du personnel s'échangent régulièrement avec les parents au sujet du développement de leur enfant.
3. les membres du personnel et les parents vérifient ensemble si les objectifs éducatifs et pédagogiques convenus mutuellement ont été atteints.
4. des mesures appropriées sont prises de façon concertée, si les objectifs éducatifs et pédagogiques convenus mutuellement ne sont pas atteints. Leur succès est évalué conjointement.
5. les accords conclus avec les parents concernant les enfants sont consignés par écrit.

Exigence 3**Les jardins d'enfants catholiques impliquent les parents dans la vie de l'établissement****Indicateurs dans la pratique:**

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les parents et les familles sont invités à mettre en valeur leurs compétences et leurs ressources dans le cadre du travail pédagogique des jardins d'enfants.
2. des informations appropriées sont mises à leur disposition pour leur donner un aperçu du travail pédagogique quotidien.
3. les parents ont des possibilités de se rencontrer et de communiquer entre eux.
4. le travail du comité des parents est encouragé.



Les jardins d'enfants catholiques
se distinguent par leur personnel

DOMAINE DE QUALITÉ 3

LES MEMBRES DU PERSONNEL jouent un rôle essentiel dans les jardins d'enfants catholiques. Ils se distinguent par leurs talents variés, leurs compétences professionnelles et leur capacité d'autoréflexion. Ils accomplissent leurs tâches de manière responsable, engagée et empathique, et s'efforcent d'atteindre les objectifs du jardin d'enfants. Leur travail prend en compte les situations de vie, l'origine sociale, religieuse et culturelle des enfants et de leurs familles. À travers les actions pédagogiques, religieuses et pastorales, ils sont perçus comme des modèles par les enfants.

Par leur attitude et leurs actes, ils vivent leur foi et transmettent le message chrétien. Ils participent ainsi à la mise en œuvre de la mission pastorale de l'Église.

Les équipes conçoivent leur service et réfléchissent à leurs devoirs dans un esprit de solidarité, d'ouverture et d'estime mutuelle, qu'il s'agisse de leurs points communs ou de leurs différences. Leur collaboration avec l'organe responsable, en tant que communauté de service, est loyale et fiable.

Pour favoriser leur développement personnel et professionnel, les membres du personnel participent régulièrement à des mesures de formation continue portant notamment sur des thèmes pédagogiques, religieux, pastoraux et spirituels. Dans ce but, l'évêché et les organes responsables leur apportent leur soutien sous diverses formes et leur donnent une orientation.

Exigence 1

Dans les jardins d'enfants catholiques, le personnel applique le concept pédagogique de l'établissement

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les membres du personnel reconsidèrent et développent régulièrement le concept d'éducation, de formation et de garde.
2. les membres du personnel sont les représentants internes et externes du concept pédagogique.
3. les membres du personnel s'investissent pour les droits de l'enfant.
4. les membres du personnel appliquent le concept institutionnel de protection de l'organe responsable contre les abus de tout genre.
5. les membres du personnel sont conscients de leur rôle de modèle et agissent en conséquence.
6. les membres du personnel sont conscients de leurs propres préjugés et luttent contre toutes les formes de discrimination.
7. les membres du personnel s'entretiennent avec les enfants et ensemble, apprennent les uns des autres.
8. le temps disponible est utilisé pour planifier et approfondir le travail pédagogique.

Exigence 2

Les jardins d'enfants catholiques emploient du personnel qualifié

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les membres du personnel mettent à disposition leurs compétences professionnelles, leurs talents et leurs points forts.
2. les membres du personnel participent activement à des entretiens réguliers au cours desquels le travail est évalué, des possibilités de développement sont recherchées et les besoins en matière de qualification sont identifiés.
3. les membres du personnel participent régulièrement à des mesures de formation continue internes et externes.
4. les membres du personnel suivent une formation en pédagogie religieuse et ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement spirituel.
5. le contenu des formations continues est présenté à l'équipe et sa pertinence pour le travail est examinée.
6. les contenus des formations continues, perçus comme pertinents, sont mis en pratique.
7. la qualité et l'utilité des formations continues sont évaluées.

Exigence 3

**Dans les jardins d'enfants catholiques,
le personnel et la direction travaillent
en équipe**

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. tous les membres du personnel se soutiennent et se complètent mutuellement dans leur développement professionnel.
2. les informations sont échangées de manière fiable et sont documentées si nécessaire.
3. les décisions sont prises de manière transparente pour les personnes concernées et sont consignées par écrit.
4. les conflits sont abordés, analysés et traités de manière à trouver des solutions.
5. le personnel et la direction collaborent de manière loyale et fiable avec l'organe responsable.

Exigence 4

Les jardins d'enfants catholiques s'engagent dans la formation de leur personnel éducatif

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. l'encadrement des élèves et des stagiaires veille à ce que le développement personnel soit pris en compte, en plus du développement professionnel.
2. les stagiaires et les élèves sont invités à poser des questions et à agir de manière autonome, ce qui favorise l'apprentissage mutuel.
3. les responsables veillent à ce que l'encadrement des élèves et des stagiaires soit planifié, réalisé et évalué.
4. les entretiens de formation sont régulièrement préparés, menés, consignés et évalués par les responsables.
5. un échange fiable est cherché avec les différentes écoles spécialisées dans la formation des éducateurs et éducatrices, ainsi qu'avec les universités.



Les responsables et les directions des jardins d'enfants catholiques assument leurs responsabilités avec compétence

DOMAINE DE QUALITÉ 4

L'ORGANE RESPONSABLE est chargé du travail pédagogique, de l'activité pastorale et de la pédagogie religieuse des jardins d'enfants. Il met à leur disposition le personnel et les moyens financiers nécessaires. Il assure ainsi une gestion durable à tous les niveaux.

Il est entièrement responsable de la mise en œuvre du cadre de référence. Il soutient les jardins d'enfants dans l'accomplissement de leur mission auprès des enfants et de leurs familles, en garantissant la qualité de leur travail et de son développement. À cet effet, il a délégué de manière transparente les compétences et les domaines de responsabilité à différents niveaux de direction. Les fonctions de direction sont exercées de manière professionnelle et compétente.

En tant que communauté de services, il collabore de manière loyale et fiable avec les directions des jardins d'enfants et les membres du personnel. Il soutient les potentiels et les talents exceptionnels des membres du personnel, tient compte des exigences

et des contraintes et agit dans le cadre de son devoir de sollicitude.

Il apporte son soutien au développement des jardins d'enfants par des propositions de formation continue individuelle et professionnelle, en coopération avec l'accompagnement pastoral et le conseil spécialisé. Il participe à la formation qualifiée de nouveaux membres du personnel.

Le propriétaire immobilier ecclésiastique met des biens immobiliers à la disposition des jardins d'enfants. Il veille à ce qu'ils soient en bon état de fonctionnement. Dans la limite de ses ressources, il s'engage, conformément aux dispositions légales, à développer les jardins d'enfants en fonction des besoins.

L'organe responsable coopère de manière constructive et fiable avec les propriétaires immobiliers, qu'ils soient ecclésiastiques ou communaux.

Une collaboration étroite entre les partenaires ecclésiastiques et publics est établie.

Exigence 1

Dans les jardins d'enfants catholiques, l'organe responsable veille à ce que les établissements soient conformes à l'esprit chrétien

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. l'organe responsable veille à ce que tous les membres du personnel appliquent le cadre de référence de l'évêché de Trèves, ainsi que son propre cadre de référence et les objectifs qui en découlent.
2. l'organe responsable assume ses tâches de direction et de gestion sur la base de valeurs et de principes chrétiens.
3. le service à la communauté se reflète de manière diverse dans la pratique.
4. l'organe responsable collabore de manière loyale et fiable avec le personnel.
5. l'organe responsable veille à ce que les membres du personnel puissent accomplir leur mission au sein d'une institution catholique.
6. l'organe responsable garantit la possibilité de participer à des mesures de formation continue et à des conférences sur des thèmes ayant trait à la spiritualité.
7. l'organe responsable gère et assure la qualité et le développement qualitatif de ses jardins d'enfants.

Exigence 2

Les responsables des jardins d'enfants catholiques respectent les exigences légales et ecclésiales

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les lois et les directives de l'Église sont respectées.
2. l'organe responsable veille à la mise en œuvre des plans d'éducation spécifiques à chaque Land.
3. l'organe responsable applique des mesures appropriées pour garantir les droits des enfants et les protéger contre toute forme de violence.
4. l'organe responsable collabore de manière constructive avec le propriétaire immobilier du jardin d'enfants et les autres partenaires de coopération ecclésiastiques et publics.

Exigence 3

Dans les jardins d'enfants catholiques, l'organe responsable assume ses fonctions de direction et de gestion

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. l'organe responsable veille à ce que les ressources temporelles, personnelles et financières nécessaires à l'exercice des tâches d'un jardin d'enfants soient disponibles.
2. l'organe responsable définit les compétences décisionnelles et les domaines de responsabilité.
3. l'organe responsable veille au développement continu des membres du personnel.
4. des entretiens structurés ont lieu à intervalles réguliers entre l'organe responsable et la direction du jardin d'enfants.
5. l'organe responsable dispose d'une vue d'ensemble adéquate du travail de ses jardins d'enfants.
6. l'organe responsable a mis en place des mesures pour connaître et gérer la situation de travail de ses membres du personnel dans le cadre de son devoir d'assistance.
7. l'organe responsable veille à ce que les membres du personnel puissent réagir de manière appropriée en cas d'urgence.
8. la procédure de recrutement et la formation des membres du personnel sont structurées.
9. l'organe responsable vise une collaboration constructive et basée sur la confiance avec la MAV (comité d'entreprise).
10. les responsables participent régulièrement à des formations continues.

Exigence 4

Dans les jardins d'enfants catholiques, les responsables assument leurs fonctions de direction et de gestion

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. la direction du jardin d'enfants veille à ce que les droits des enfants soient respectés et à ce que leur protection soit assurée.
2. la direction du jardin d'enfants est responsable de la gestion et du développement des membres du personnel.
3. la direction du jardin d'enfants veille à ce que tous les membres du personnel connaissent et accomplissent leurs tâches.
4. des entretiens structurés ont lieu à intervalles réguliers entre la direction du jardin d'enfants et les membres du personnel. Au cours de ces entretiens, leur travail est évalué, les possibilités de développement sont discutées et leurs besoins en matière de formation sont déterminés.
5. la direction du jardin d'enfants connaît les points forts et le potentiel de développement de chaque membre du personnel et les met en valeur.
6. la direction du jardin d'enfants développe avec les membres du personnel un esprit d'équipe caractérisé par l'estime, la reconnaissance et le soutien mutuel.
7. les processus de décision sont planifiés, les informations disponibles sont utilisées et les membres du personnel y sont impliqués au maximum.
8. la direction du jardin d'enfants veille à ce que les réunions d'équipe soient bien préparées et dirigées de façon à obtenir des résultats qui sont consignés dans un procès-verbal.
9. les réunions d'équipe offrent un espace de réflexion et de consultation collégiale.
10. la direction du jardin d'enfants participe régulièrement à des formations continues.



Dans les jardins d'enfants catholiques, la vie et la foi sont étroitement liées

DOMAINE DE QUALITÉ 5

LES ENFANTS EXPLORENT ACTIVEMENT

leur monde et cherchent, individuellement et collectivement, à lui donner un sens et une signification. Apprendre à vivre et apprendre à croire sont étroitement liés.

Dans les jardins d'enfants, la recherche de leur place dans le monde et leur désir de « voir plus loin » sont accompagnés et encouragés. L'action pédagogique et la pédagogie religieuse s'appuient sur la vision du monde des enfants, leurs interrogations et leurs méthodes d'apprentissage. Les pédagogues recherchent des réponses et des perspectives d'action dans le dialogue, tout en intégrant l'expérience personnelle des personnes impliquées, les témoignages de la Bible, les traditions religieuses et les données scientifiques. Pour ce faire, ils appliquent la démarche « voir – juger – agir » ainsi que le cycle d'amélioration continue « planifier – réaliser – vérifier – développer » (cycle PDCA).

Pour favoriser le développement religieux, les membres du personnel créent un climat de confiance et d'acceptation. Ils accompagnent les enfants et leurs familles pour découvrir Dieu dans les situations de la vie quotidienne et pour respecter sa Création.

Ils proposent ainsi aux enfants des interprétations religieuses et leur offrent un espace pour qu'ils puissent exprimer les leurs. En raison de leurs valeurs chrétiennes, ils mettent en place une pédagogie religieuse et élaborent avec les enfants des projets pédagogiques adaptés à leur âge.

Les jardins d'enfants catholiques s'engagent au quotidien en faveur d'une coexistence pacifique et respectueuse des religions et des visions du monde. Ils favorisent le dialogue avec les enfants et leurs familles pour permettre des expériences interreligieuses.

Exigence 1

Les jardins d'enfants catholiques incarnent une attitude chrétienne fondamentale

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les membres du personnel réfléchissent à leur travail à la lumière de l'image chrétienne de Dieu et de l'être humain.
2. l'éducation religieuse s'appuie sur les questions existentielles des enfants et sur leur manière d'apprendre.
3. les membres du personnel échangent en équipe leurs idées et opinions sur les thèmes et les questions de pédagogie religieuse et pastorale.
4. les enfants de toutes confessions et de toutes communautés religieuses, ainsi que ceux dont les familles n'appartiennent à aucune communauté religieuse, sont les bienvenus.
5. les membres du personnel disposent de connaissances de base sur les religions et les cultures des enfants.
6. la diversité et les différences entre les êtres humains sont appréciées et considérées.
7. chaque enfant est accepté dans son individualité et son point de vue est respecté.
8. les membres du personnel se positionnent dans le cadre de leur travail par rapport aux valeurs, attitudes et propos qui ne correspondraient pas à l'image chrétienne de Dieu et de l'être humain.

Exigence 2

Dans les jardins d'enfants catholiques, l'accompagnement religieux des enfants se vit au quotidien

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les membres du personnel font comprendre à tous les enfants qu'ils sont les bienvenus et acceptés sans réserve.
2. les enfants sont encouragés dans leur effort de s'accepter eux-même avec bienveillance.
3. la quête de sens, le désir de « voir plus loin » des enfants sont accompagnés et encouragés.
4. des espaces d'expérience sont proposés aux enfants pour qu'ils puissent ressentir la présence et l'action de Dieu.
5. les enfants font l'expérience, par le biais des membres du personnel, d'une orientation vers des valeurs chrétiennes.
6. les membres du personnel aident les enfants à développer, en fonction de leur âge, des formes d'amour du prochain, de respect et de solidarité.

Exigence 3

Dans les jardins d'enfants catholiques, un travail pédagogique à caractère religieux est effectué

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les enfants apprennent à connaître Jésus-Christ ainsi que des personnages modèles de la Bible, de l'histoire de l'Église et de l'actualité.
2. les récits bibliques sont mis en relation avec les situations de la vie quotidienne et les questions des enfants.
3. les membres du personnel organisent des instants religieux avec les enfants et choisissent pour cela de préférence les fêtes de l'année liturgique.
4. lors de la célébration de fêtes religieuses, le sens de celles-ci est mis en relation avec les situations de vie et les questions des enfants.
5. les enfants sont invités à découvrir les coutumes et les prières chrétiennes, ainsi que les symboles et les rituels religieux.
6. les enfants découvrent des espaces et des lieux qui témoignent de la foi.
7. les points communs et les différences entre les religions et les cultures sont intégrés à la pédagogie religieuse.
8. les membres du personnel s'engagent avec les enfants à préserver la Création.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.





Les jardins d'enfants
catholiques sont des
lieux d'Église

DOMAINE DE QUALITÉ 6

LES JARDINS D'ENFANTS CATHOLIQUES annoncent la Bonne Nouvelle par leurs actes et leurs paroles. Ils célèbrent la vie et l'amour de Dieu pour chaque être humain. Ils perçoivent les soucis et les besoins des enfants et de leurs familles, et s'engagent à leurs côtés pour défendre leurs intérêts. En tant que lieux de vie, ils sont des espaces de rencontre et d'échange. Dans cette action pastorale, les quatre principes fondamentaux de l'Église se manifestent sous diverses formes : la proclamation, la liturgie, la diaconie et le témoignage.

En tant que lieu d'Église, et afin de faire prendre conscience de la diversité de l'Église, les jardins d'enfants coopèrent avec des bénévoles et des professionnels d'autres lieux de vie ecclésiastique pour soutenir les enfants et leurs familles. La collaboration avec les responsables dans les espaces pastoraux revêt ici une importance particulière.

Les membres du personnel conçoivent leur travail avec les enfants et les familles comme un travail dans et avec les conditions socio-spatiales.

Ils soutiennent les personnes qui s'engagent en faveur de l'amélioration de la situation de vie dans l'espace social et défendent les intérêts des enfants et de leurs familles dans les domaines sociaux et politiques.

Considérant qu'ils partagent un intérêt commun avec tous les autres acteurs, ecclésiastiques ou non, ils œuvrent également à l'amélioration des conditions de vie, collaborent avec eux et recherchent des formes de travail coopératif en réseau.

Exigence 1**Les jardins d'enfants catholiques se définissent comme des lieux ecclésiaux****Indicateurs dans la pratique:**

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les membres du personnel réfléchissent à leur conception d'être un lieu d'église indépendant. Ils accordent une attention particulière aux quatre piliers du travail ecclésial : diaconie, liturgie, proclamation et communauté.
2. les membres du personnel sont à l'écoute des problèmes et des difficultés des enfants et de leurs familles, afin de leur apporter leur soutien dans les situations les plus diverses.
3. les membres du personnel s'engagent en faveur des intérêts des enfants et des familles. Ils s'engagent en particulier pour ceux qui sont touchés ou menacés par la pauvreté, l'exclusion et les préjudices.
4. les enfants et les familles sont invités à participer à l'organisation des fêtes religieuses et à les célébrer ensemble.
5. les membres du personnel transmettent la Bonne Nouvelle sous différentes formes et rendent visible l'amour et l'attention de Dieu pour les êtres humains au cours de leurs activités quotidiennes.
6. la communauté est vécue et organisée de diverses manières.

Exigence 2

Les jardins d'enfants catholiques sont identifiés comme des lieux ecclésiaux dans leurs espaces pastoraux et sociaux, et ils travaillent en réseau

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les membres du personnel connaissent les lieux ecclésiaux importants pour le travail du jardin d'enfants, tels que les institutions, les groupements, les associations et les comités, ainsi que les personnes compétentes à contacter.
2. les membres du personnel sont ouverts au dialogue en tant que partenaires de coopération avec les acteurs ecclésiastiques locaux.
3. la participation aux fêtes et célébrations religieuses est organisée.
4. les membres du personnel connaissent les réalités de vie et les espaces sociaux des familles et réfléchissent à leurs effets sur leur propre travail.
5. les membres du personnel connaissent les acteurs responsables et les partenaires de coopération au sein de ces espaces sociaux et collaborent avec eux.
6. les membres du personnel défendent les intérêts des enfants et de leurs familles dans les espaces sociaux.



Les jardins d'enfants
catholiques se développent
et assurent leur avenir

DOMAINE DE QUALITÉ 7

LES JARDINS D'ENFANTS CATHOLIQUES garantissent la qualité de leur travail en appliquant le cadre de référence avec l'aide d'une gestion de la qualité basé sur des valeurs.

L'attitude fondamentale, les objectifs et leur mise en œuvre sont documentés par écrit, régulièrement contrôlés et améliorés. Les enfants et les parents sont impliqués de manière participative dans ce processus, aux côtés de l'organe responsable, de la direction et de l'équipe. Les jardins d'enfants reçoivent à cet effet un soutien de la part de conseils spécialisés et d'un accompagnement pastoral.

Ces processus orientés vers l'avenir aident les jardins d'enfants à assumer leur responsabilité envers les enfants, leurs parents, leurs familles et le personnel.

En étroite collaboration avec leurs partenaires, les jardins d'enfants font face aux défis sociaux. Ils savent que leur contribution à la cohabitation harmonieuse de toutes les générations au sein de l'Église, de l'État et de la société est essentielle.

Exigence 1**Dans les jardins d'enfants catholiques,
le travail s'effectue selon le cycle PDCA****Indicateurs dans la pratique:**

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. le travail pédagogique est décrit et développé en continu.
2. la mise en pratique des contenus et des accords décrits dans la gestion de la qualité est assurée.
3. les documents, les écrits et les procédures sont régulièrement et systématiquement vérifiés quant à leur actualité et à l'atteinte des objectifs, et son développés le cas échéant.
4. une évaluation régulière de la mise en œuvre du cadre de référence et des objectifs est effectuée. Les améliorations sont définies et documentées en commun.
5. des audits internes et des conférences sur la qualité sont planifiés, mis en œuvre, et leurs résultats sont documentés.
6. les potentiels d'amélioration identifiés lors de ces audits internes et des conférences sur la qualité sont examinés quant à leur pertinence et des mesures appropriées sont prises en conséquence.
7. l'efficacité des mesures prises est vérifiée.

Exigence 2

Dans les jardins d'enfants catholiques, le partage d'informations et de connaissances est considéré comme un élément de développement

Indicateurs dans la pratique:

Dans les jardins d'enfants catholiques ...

1. les membres du personnel invitent les enfants, les parents et les partenaires concernés à faire des suggestions et des propositions d'amélioration.
2. les plaintes sont traitées selon une procédure définie à tous les niveaux.
3. une culture du droit à l'erreur et la gestion des erreurs est définie par écrit et mise en pratique.
4. les risques sont identifiés et évalués, et des mesures adaptées sont prises.
5. les mesures pertinentes d'amélioration et de correction sont mises en œuvre rapidement et d'une façon systématique.
6. l'efficacité des mesures d'amélioration et de correction est vérifiée.



BISTUM
TRIER

Bistum Trier · Mustorstraße 2 · 54290 Trier · E-Mail: kita@bgv-trier.de

In französische Sprache übersetzt durch Anne Garnier und Paul Garnier